



**ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DÉMATÉRIALISÉE  
DU CESER OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE  
MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2020**

*L'ORIENTATION, POUR DES CHOIX ÉCLAIRÉS TOUT AU LONG DE LA VIE*

Rapporteuse : Beatriz MALLEVILLE

**Avis adopté**

**Suffrages exprimés 159 votants : Pour 159, Contre -, Ne prend pas part au vote 1**

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'orientation est une succession d'étapes au cours desquelles l'individu, quel que soit son âge, gère son parcours en faisant des choix éducatifs, professionnels et personnels. Elle comprend des activités individuelles et/ou collectives d'information, de communication et de conseil.

À travers l'orientation, l'enjeu est de trouver sa place dans une société en devenant et subissant des mutations structurelles. Dans un monde incertain où de nombreux métiers se transforment, disparaissent et se créent, où les besoins en qualification augmentent, où les statuts des activités professionnelles sont interrogés en permanence, la capacité à s'orienter, évoluer professionnellement et se former tout au long de la vie devient essentielle.

L'article 18 de la loi du 5 septembre 2018 « **pour la liberté de choisir son avenir professionnel** » charge les Régions « d'organiser des actions d'information sur les métiers et les formations, d'élaborer et de diffuser la documentation correspondante, en direction des élèves et de leurs familles, ainsi que des étudiants et des apprentis, notamment dans les établissements scolaires et universitaires ». Cette nouvelle compétence fait suite au transfert de l'ensemble de la compétence formation aux Régions par la Loi Formation professionnelle du 5 mars 2014, avec la mise en place du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO), dont la Région est le chef de file.

**La Région compte 660 000 jeunes de 15 à 24 ans, dont 41,4% sont actifs (en situation d'emploi ou de chômage) et 54% sont élèves ou étudiants. 8 000 jeunes d'Occitanie sortent chaque année du système scolaire sans qualification.**

Le CESER s'appuie, à travers ses préconisations, sur trois grandes idées : l'émancipation, le partenariat, et le travail avec l'ensemble des acteurs, principalement les enseignants.

### **3 propositions importantes**

**Le CESER considère que l'orientation est une voie d'émancipation sociale tout au long de la vie, notamment pour les jeunes et particulièrement pour ceux qui sont en difficulté scolaire et sociale. L'orientation peut être vecteur de réussite ou d'échec. Le CESER préconise que les formations initiales et professionnelles préparent à choisir entre des scénarios, et à se projeter dans la vie.**

**Le CESER propose que la Région et le Rectorat de région académique mettent en place des outils harmonisés qui favorisent le dialogue entre les professeurs principaux, les PsyEN et les parents, afin que l'orientation ne soit pas « une course » ou « un sprint » de dernière minute, improvisé et sans préparation, dans l'angoisse et le stress.**

**Le CESER propose que la Région à travers le Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) anime une instance partenariale qui permette d'avoir l'avis et l'expertise de tous ceux qui ont un rôle à jouer au niveau de l'orientation, afin de permettre notamment l'innovation, le partage d'informations, la coordination d'actions autour de l'orientation.**